



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE

Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

SESSION DE FORMATION EJ/ETI 12

**Violences conjugales / Violences sur mineurs / Agressions sur mineurs par un mineur
Cas concret**

*Vendredi 18 septembre 2026
De 9h00 à 12h00*

Centre Diocésain - Espace Grammont, 20 rue Mégevand, 25000 Besançon

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les spécificités juridiques et émotionnelles des affaires de violences conjugales et sur mineurs pour une traduction/interprétation adaptée.
- Maîtriser le vocabulaire technique et les approches sensibles nécessaires dans ces contextes.

Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Experts Traducteurs Interprètes près la Cour d'Appel ;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel ;
- Avocats ;
- Magistrats.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.

Contenu détaillé de la formation

9h00-9h45 Contexte juridique et social

- Définition et cadre légal des violences conjugales et sur mineurs.
- Les acteurs impliqués : police, justice, services sociaux.
- Enjeux émotionnels et éthiques pour le traducteur-interprète.

9h45-10h45 Terminologie et techniques de traduction

- Vocabulaire spécifique : termes juridiques, médicaux et psychologiques.
- Traduction des témoignages et des rapports d'expertise.
- Gestion des nuances culturelles et des sensibilités linguistiques

10h45-11h00 Pause

11h00-12h00 Études de cas et mise en pratique

- Traduction de témoignages ou d'auditions simulées.
- Interprétation en situation d'audience ou d'entretien.
- Analyse des défis rencontrés et conseils pour une traduction fidèle et respectueuse.

Organisation de la formation

Intervenants :

- A définir

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'un QCM d'évaluation rempli par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires

Durée de la formation : 3 heures (0,5 jour)

Coût de la formation :

- | | |
|--|--------|
| - Membres CEJCA, postulants et avocats : | 70 € |
| - Non membres de la Compagnie : | 140 € |
| - Magistrats : | Offert |